

Le mot du maire

Ce nouveau bulletin de « Printemps » est riche en informations, profitez-en !

Vous y trouverez les liens nécessaires pour accéder aux détails de la REOMI, Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative.

Nos déchets deviennent une source de matière première pour toute une filière et c'est indispensable pour vivre sur une planète plus propre.

Si vous avez des questions, des doutes ou des remarques, n'hésitez pas à les faire remonter auprès de vos élus, nous sommes à votre écoute.

Le printemps c'est l'occasion de faire revivre son jardin !

Des fleurs, des légumes, des arbustes, tout pousse !

Faire son jardin c'est aussi partager avec son entourage des connaissances ancestrales qui se perdent...

Du compost, outre celui de vos propres composteurs est disponible, parlez en avec Damien ou Pierre.

Vivons plus heureux dans un cadre plus joli, ce n'est que du bonheur à la portée de chacun !

Bonne lecture à tous.

Yves Pelletier

Sommaire :

- **Le mot du maire**
- **La Vie de la commune**
- **La Médiathèque municipale**
- **Infos diverses**



La lettre de Vinantes

Directeur de publication : Yves Pelletier Mairie de Vinantes 1 Rue de Meaux 77230 VINANTES

Tél 01.64.36.23.64

VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**La nouvelle REOMI**

Après l'analyse des premiers résultats obtenus en 2024, la communauté de Communes a décidé de revoir la méthode de calcul de la grille tarifaire.

Les camions de collecte sont maintenant équipés de caméras basées sur l'Intelligence Artificielle.

Ces caméras ont pour but de caractériser la qualité du tri des déchets et de recenser les erreurs.

Si des erreurs sont constatées, les foyers recevront un courrier les informant des erreurs constatées ainsi que les consignes de « bon tri ».

La REOMI se compose d'un abonnement et d'une part variable :

- l'abonnement :

- * collecte et traitement des ordures ménagères, des emballages et papiers, des déchets végétaux, des biodéchets, ainsi que du verre

- * 2 collectes d'encombrants par an

- * l'accès à la déchetterie (max 18 m3 par an)

- la part variable :

- Est fonction du nombre de levées, et du litrage des bacs d'ordures ménagères et les collectes d'encombrants supplémentaires (au-delà des 2 par an).



**La mairie de Vinantes possède une page Facebook !
N'hésitez pas à vous abonner pour recevoir les nouveautés !**

VIE DE LA COMMUNE**Evènements passés**

Le 31 janvier, nous avons assisté à un spectacle magnifique, « Rêve », qui a enchanté petits et grands !



Le 28 février, une soirée « apéro/jeux » s'est déroulée à la médiathèque !

Convivialité et bonne humeur étaient au rendez vous !



Le 16 mars, le spectacle « Boucle d'Or mais pas que » a ravi jeunes, et moins jeunes...

Merci à Jean Christophe et Jean Marie !



VIE DE LA COMMUNE



Evènements à venir

THEATRE : la troupe de Chauconin viendra à Vinantes jouer une pièce intitulée : « Bienvenue dans l'immeuble » d'Yvon Taburet

dimanche 15 juin 16h

A vos agendas !

Participation libre

FETE DE LA MUSIQUE : un DJ animera la soirée pour vous faire danser (ou chanter !)

samedi 21 juin

Une restauration sera possible sur place.



FETE NATIONALE : repas offert à tous les Vinantais sur inscription.

Le coupon à remplir sera distribué courant juin !

dimanche 13 juillet



Vous souhaitez aider à la préparation ? n'hésitez pas à envoyer un message au 06 38 11 71 54 ou à passer en mairie.

VIE DE LA COMMUNE

Intervillage : le 13 septembre à partir de 13h sur Montgé !

9 équipes se disputent la coupe, dont le RPI (Cuisy/Montgé/Vinantes).

Enfants concernés : de 6 à 14 ans

Un après midi toujours très sympathique !

Plus d'informations à venir...



LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE**Horaires d'ouverture de la médiathèque**

Mercredis : 10h-12h / 14h-18h

Jeudis : 10h-12h / 14h-19h

Premier samedi de chaque mois : 14h-17h

Ne jetez plus vos anciennes cartouches
d'encre à la poubelle !

Nous les récupérons en médiathèque ...



Une activité manuelle est proposée aux enfants une fois par mois le mercredi de 14 à 17h : la date est précisée sur le Facebook de la médiathèque le lundi précédent.

Régulièrement des adultes viennent donner mains fortes, et à cette occasion, je les en remercie.

La médiathèque est ouverte à tous.

Si vous aimez les jeux de société n'hésitez pas à venir passer un petit moment les mercredis ou jeudis après midi.

Je serais ravie de découvrir de nouveaux jeux...

Un petit café vous sera proposé à cette occasion.

Nous avons un très grand nombre de livres à vous proposer : policiers, romans, historiques, ... les thèmes sont variés : cuisine, jardinage, ...

N'hésitez pas à passer la porte, la simplicité est de rigueur !

La Nuit de la Lecture, dont le thème est « les Animaux et nous », arrive au mois de juin. Je vous indiquerai en temps utile la date de l'évènement.

A très bientôt

La Médiathèque

INFORMATIONS DIVERSES



Message des Pompiers



Pour la sécurité de tous, pensez à vérifier les piles de vos détecteurs de fumée.

Une étude a montré que la présence de ces détecteurs évite les incendies mortels.

NOUVEAU : vous faites le 18 ou le 112.

Vous êtes rappelé du 0800 112 112.

J'ai 16 ans, j'ai trois mois pour me faire recenser !

Le recensement citoyen est une obligation pour tous les jeunes Français dès l'âge de 16 ans. Cette démarche, simple mais essentielle, permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Qui ? Tous, filles et garçons, dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire.

Comment ? La démarche peut être effectuée en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille, ou en ligne : **www.service-public.fr**

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours d'Etat (baccalauréat, permis de conduire,...).

Pensez à accomplir cette formalité dès vos 16 ans !

Pour plus d'informations, contactez la mairie au 01 64 36 23 64 ou consultez le site www.service-public.fr

Nouveaux habitants ?

- Pensez à passer en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales et
- Si vous avez des enfants de moins de 12 ans, envoyez un sms au 06 38 11 71 54 afin d'être sur les listes du Père Noël.

INFORMATIONS DIVERSES

La mairie ouvre ses portes, certains samedis après midi, et y accueille L'Association Femmes de Cœur.

Association de couturières bénévoles, itinérantes, œuvrant dans le domaine de la santé, et plus particulièrement l'oncologie.

En ce moment, des doudous sont fabriqués et seront offerts à des services d'onco pédiatrie dans le cadre de Septembre en Or.

Des bonnets de chimio et des coussins cœur sont aussi fabriqués toute l'année et distribués aux femmes atteintes d'un cancer du sein, en grande précarité financière.

Couturière d'un jour ? Couturière toujours !

Envie de participer ?

N'hésitez pas et appelez Sophie au : 06 60 25 00 98 ou sur la page FB de « Femmes de Cœur 93 ».



INFORMATIONS SANTE

Une alimentation équilibrée , c'est :

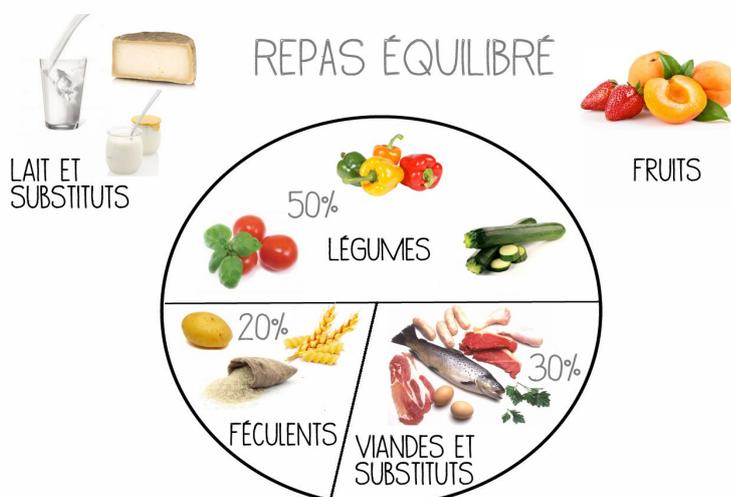
- 3 repas par jour, éventuellement une collation
- En évitant les boissons sucrées et alcoolisées

Un petit déjeuner composé de :

- une boisson pour se réhydrater après une période de jeûne (eau, lait, café, thé, ...)
- Une céréale (pain, biscotte, brioche, céréales, ...)
- Éventuellement un fruit, ou / et un laitage

Les déjeuner et dîner peuvent être ainsi structurés :

- une crudité ou un bol de soupe
- Une portion de viande, poisson ou œufs
- Des légumes verts (à volonté)
- Des glucides complexes (féculents : pâtes, riz, pommes de terre ou semoule, mais aussi légumes secs tels que lentilles, pois chiches, ... ou bien du pain ou équivalent)
- Un produit laitier (fromage ou laitage)
- Un fruit (ou compote), de temps à autre un dessert sucré à la place (riz au lait, gâteau de semoule, part de tarte,...)



INFOS DIVERSES**L'importance de récupérer l'eau : un geste simple pour notre planète.**

Dans un contexte où les défis sont de plus en plus pressants, chaque geste compte pour préserver notre planète et assurer un avenir durable pour nos enfants.

Parmi les actions simples mais efficaces que nous pouvons tous adopter au quotidien, la récupération de l'eau fait partie des plus accessibles et des plus importantes.

En collectant l'eau de pluie, vous pouvez l'utiliser pour arroser votre jardin, laver vos voitures ou nettoyer vos extérieurs.

Cela allège vos factures d'eau, mais aussi l'empreinte écologique de votre foyer.

Utiliser cette ressource permet de limiter le gaspillage d'eau potable.

Plusieurs tailles et modèles sont disponibles, adaptés à vos besoins et à votre espace extérieur.

Besoin de compost ?

Demandez à Pierre ou Damien

Notre commune, que nous partageons au quotidien, se veut un lieu agréable, sûr et respectueux pour tous.

Toutefois, des incivilités, peuvent nuire à la qualité de vie de chacun.

Il est essentiel que nous agissions collectivement pour préserver l'harmonie et le bien être de notre village.

Les incivilités regroupent un ensemble de comportements irrespectueux, tels que : jeter des déchets dans la rue, abîmer les espaces publics, ou encore ne pas respecter les règles de stationnement...

Ces comportements, souvent perçus comme des petites fautes, peuvent engendrer un sentiment de mal-être collectif et une dégradation de notre cadre de vie.

Pour cela, un seul mot : LE RESPECT.

INFOS DIVERSES**RAPPELS DU SMITOM 77****www.smitom-nord77.fr**

Liste des déchets acceptés dans toutes les déchèteries

- *Les encombrants incinérables (bois, plastique, PVC,...)
- *les encombrants non incinérables (portes fenêtres, vitres, carrelage,...)
- *les cartons : pliés et aplatis
- *les gravats : briques, pierres, parpaings,...
- *les déchets verts : tontes, feuilles, branches
- *les métaux
- *les mobiliers : chaises, tables, meubles, literie,...
- *les vêtements et linge de maison
- *les Déchets d'équipement «électriques et électroniques »
- *les huiles alimentaires
- *l'huile de vidange, les radiographies, les batteries automobiles, les pneumatiques dans la limite de 4 pneus par jour et 8 pneus par an
- * et les piles.

Le broyage

Broyer ses végétaux permet d'en réduire le volume. Les rameaux d'arbustes et de rosiers, les déchets issus de la taille des haies et de l'élagage des arbres peuvent être broyés.

Le broyat, utilisé en paillage, protège, enrichit et garde l'humidité des sols .

Le SMITOM participe financièrement à hauteur de :

- 30% du prix d'achat d'un broyeur pour un achat isolé (aide max : 120 Euros)
- 40% du prix d'achat pour un broyeur acheté à plusieurs (aide max : 200)

Les demandes d'aides peuvent être effectuées depuis le site internet du SMITOM : www.smitom-nord77.fr

Pour toute info appelez le : 01.60.44.46.04

INFOS DIVERSES**Printemps**

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !
Voici le printemps ! Mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,

Se courbent mollement comme de grandes palmes ;
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;
Il semble que tout rit, et que les arbres verts
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.

Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Victor Hugo, Toute la Lyre

Dates à retenir

21 avril : Pâques à Vinantes
15 juin : théâtre à Vinantes
21 juin : fête de la musique
13 juillet : repas de la fête Nationale

**PROCHAINE PARUTION
JUILLET 2025**